



Re: Employés sous surveillance et plages de résultats

De Isabelle Charron (CISSSMC16) <isabelle.charron.ciassmc16@ssss.gouv.qc.ca>

Date Mer 2025-10-08 10:17

À Laporte, Dominic <dlaporte@terrapureenv.com>

Bonjour,

je voyais ça plus sur le coup lorsque le courriel est envoyé et que la prise en charge est faite de votre côté après cela je m'attends à ce qu'il baisse s'il avait une problématique.

Isabelle Charron

Infirmière clinicienne

Direction de santé publique de la Montérégie

Équipe santé au travail, secteur Ouest de la Montérégie

CISSS de la Montérégie-Centre

87 B, boul. Marie Victorin, bureau 210, Candiac (Québec) J5R 1C3

Téléphone : 450 444-1154 poste 3076

isabelle.charron.ciassmc16@ssss.gouv.qc.ca

santeautravail.qc.ca

Équipe Santé au travail

Avec vous, pour protéger la santé des travailleurs de la Montérégie.



Fière membre du

Réseau de santé publique
en santé au travail

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de ne pas divulguer, distribuer ou copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni de s'en servir à quelques fins que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par retour de courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint de la boîte de réception et de la corbeille. Certains courriels peuvent contenir des liens cliquables ou des informations confidentielles. Nous vous invitons à communiquer directement avec l'organisme expéditeur lorsque vous avez un doute concernant la source de la communication reçue.

[Redacted content]

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

[Redacted content]



De : Isabelle Charron (CISSSMC16) <isabelle.charron.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca>

Envoyé : 7 octobre 2025 08:19

À : Laporte, Dominic <dlaporte@terrapureenv.com>

Objet : Re: Employés sous surveillance et plages de résultats

Bonjour,

ceux sur surveillance c'est davantage entre les 2 dernières plombémie pas nécessairement sur plusieurs qui ont passés ou des nouveaux qui auraient une augmentation marquée. Pour le scindage c'est ce qu'on a fait en juin lors de l'envoi des données par département.

Isabelle Charron
Infirmière clinicienne

Direction de santé publique de la Montérégie

Équipe santé au travail, secteur Ouest de la Montérégie

CISSS de la Montérégie-Centre

87-B, boul. Marie-Victorin, bureau 210, Candiac (Québec) J5R 1C3

Téléphone : 450 444-1154 poste 3076

isabelle.charron.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca

santeautravail.qc.ca

Équipe Santé au travail

Avec vous, pour protéger la santé des travailleurs de la Montérégie.



Fière membre du

Réseau de santé publique
en santé au travail

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de ne pas divulguer, distribuer ou copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni de s'en servir à quelques fins que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par retour de courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint de la boîte de réception et de la corbeille. Certains courriels peuvent contenir des liens cliquables ou des informations confidentielles. Nous vous invitons à communiquer directement avec l'organisme expéditeur lorsque vous avez un doute concernant la source de la communication reçue.

[REDACTED]

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

